© Drogues Info Service - 18 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Beau-fils majeur

Par Profil supprimé Postée le 16/10/2015 06:29

> Bonjour,
> mon beau-fils qui vit chez nous se drogue et trafique du cannabis dans la cité (la police l'a déjà contrôlé, il passera devant le procureur en janvier prochain).
> Sa mère est désespérée et nous ne savons que faire pour l'obliger à se soigner ou se faire prendre en charge, puisqu'il est majeur; il a été examiné étant jeune, il a un QI très faible (par Hôpital Louis Mourier, donc indiscutable).
> Comment faire pour le mettre sous tutelle pour le sortir de là?
> Merci.

Mise en ligne le 19/10/2015

Bonjour,

Les inquiétudes dont vous faites état sont en effet légitimes au vu de la situation de votre beau fils. Personne ne peut l'obliger à ne plus consommer ou dealer, ce qui ne veut pas dire malgré tout qu'il est impossible de l'aider.

Compte tenu de sa déficience intellectuelle, une mise sous tutelle peut en effet être envisagée. Nous vous indiquons ci-dessous un lien vous indiquant les démarches adminsitratives à effectuer pour en faire la demande auprès du juge. Si tout cela s'avérait être complqiué à mettre en oeuvre, n'hésitez pas à soliciter une assistante sociale en demandant à votre mairie où vous pouvez vous adresser pour en rencontrer une.

Face à tout le mal-être que cela génère pour l'entourage familial, dont sa mère et vous par exemple, il existe des aides adaptées. Vous trouverez ci-dessous 3 propositions d'orientation où des professionnels spécialisés sur la question de la relation parent enfant pourront vous proposer un suivi sous forme d'entretiens individuels afin d'être soutenus et conseillés sur la conduite à tenir pour tenter de l'aider, et ce même si votre beau fils refuse de les rencontrer.

Sachez enfin que vous pouvez avoir un échange ponctuel plus approfondi en nous contactant à nouveau, que ce soit par Chat (dans la colonne de droite de la page d'accueil de notre site internet, ou par téléphone tous les jours de 8h à 2h au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association AGATA - Agata Jeunes

36 bis rue Pierre Timbaud
92230 GENNEVILLIERS

Tél : 01 47 99 97 16
Site web : www.agata.asso.fr
Consultat° jeunes consommateurs : 1er rendez-vous au Csapa Agatha, suivi sur rendez-vous, sur place.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Tutelle d'une personne majeure